

Extension des gravières : Larive veut un moratoire

Environnement



Pour le député, l'activité des gravières dévie le cours de la nappe phréatique. / Photo DDM,illustration.



Pour le député, c'est une véritable «bombe écologique». Michel Larive (France Insoumise) demande un moratoire sur l'extension des gravières sur le département. Et une étude d'impact sur la nappe phréatique.

Le député a décidé de s'engager dans ce combat après avoir rencontré plusieurs habitants de Saverdun qui ont saisi le conseil d'État. L'audience a lieu aujourd'hui. Ils demandent l'annulation d'autorisation de Denjean Ariège Granulats. Ils contestent l'étude d'impact.

Ce qu'a vu le député l'a vraiment inquiété : «Un terrain qui est descendu de 26 cm en un an, des gros arbres qui pourrissent, l'assèchement de puits...».

Pour lui, cet état de fait est dû au déplacement de la nappe à cause du remblaiement des trous. «Le niveau minimal prévu dans le schéma a été dépassé», alerte-t-il en insistant sur le fait que l'Ariège sert d'étiage à la Garonne.

Mais pour lui, il y a plus grave encore. «Ils immergent des déchets inertes comme du plâtre», argumente-t-il. À ses yeux, il y a clairement un risque de pollution de la nappe. Et ce dernier de rappeler que les agriculteurs se servent de cette eau pour leurs cultures.

Pour lui, si le phénomène impacte, pour l'instant, les voisins proches, à terme Saverdun va «être fatalement touché. Le quartier nord sera impacté très vite».

Devant ces nuisances, un collectif est en train de se monter autour d'agriculteurs «avec des gens venant de tous horizons politiques». Et le député compte bien les épauler dans leur combat.

Michel Larive a donc pris contact avec les services de l'État. Il va cette semaine les interpeller officiellement par écrit. Mais, le député voit plus loin qu'un moratoire sur les extensions. «Il faut voir si cette activité est compatible avec l'implantation de populations. Il faut se poser la question véritablement».

E.D.

Cet article vous est offert par La Depeche dans le but de vous faire découvrir ses formules d'abonnement. Convaincu(e) ?Abonnez-vous.